

COMMUNE DE NANTEAU-SUR-ESSONNE
PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU MARDI 27 MARS 2012

L'an deux mil douze, le mardi vingt sept mars à 19 h 45, le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué le vingt et un mars 2012, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Madame Helen HENDERSON, Maire.

Nombre de Conseillers :	En exercice :	11	
Présents :	9	Votants :	9
		Pouvoirs :	0

Présents : HENDERSON Helen, BOUTEILLE Michèle, TESSIER Marie-Jeanne, LE FLOC'H Martine, FUERXER Pierre, DESBROSSE Paul, LE BRAS André, LE PAPE Alain, RAYMOND Bernard.

Absents : DELAGER Emmanuel, GIRARD Fabienne.

Désignation du secrétaire de séance : Monsieur Paul DESBROSSE est désigné secrétaire de séance.

Approbation du procès verbal de la séance du 21 février 2012 :

Aucune remarque n'ayant été formulée, ce procès verbal est approuvé à l'unanimité.

2012- 022 Signature du marché « construction du local technique de la commune ».

Vu le code des marchés publics ;

Vu le rapport d'analyse de la commission d'appel d'offres du 20 mars 2012 ;

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'autoriser Madame le maire à signer les marchés publics suivants :

Programme : construction du local technique de la commune- 1^{ère} tranche du contrat rural

Macro Lot 1 : VRD-Gros œuvre – plomberie/chauffage/électricité :

SARL BRÉGÉ
34 route de Sermaises
45330 Malesherbes

Montant du marché TTC : 69 151.52 €

Décision prise à l'unanimité des présents.

Macro Lot 2 : Clos couvert - Finition :

SAS GOBOIS – GIRARD OUVRAGES BOIS
1 avenue du Général PATTON
45330 Malesherbes

Montant du marché TTC : 127 864.20 €

Décision prise par 8 voix pour et 1 abstention.

Les crédits nécessaires seront prévus au budget primitif 2012.

2022-023 Informations et divers.

Madame le Maire fait lecture d'un courrier reçu d'anciens résidents qui ont quitté la commune dernièrement. Ces personnes remercient avec chaleur les habitants et les élus successifs pour la qualité de vie qu'ils ont trouvé pendant plus de 30 ans à Nanteau-sur-Essonne.

En vue des prochaines élections, le point a été fait sur les panneaux d'affichage réservés aux candidats, les panneaux actuels, très lourds et en mauvais état ont besoin d'être changés.

Le conseil municipal décide de prévoir l'achat de 10 panneaux électoraux, dimensions 170 x 150 cm (soit 20 emplacements) à hauteur de 1 000 € HT sur le BP 2012, et autorise Madame le Maire à les commander afin de les recevoir rapidement.

La séance est levée à 20 h 30.

Prochaine réunion :

La prochaine réunion du conseil aura lieu le mercredi 11 avril 2012 à 20 h 00.

Helen HENDERSON
Le Maire

